

République Algérienne  
Démocratique et Populaire  
Ministère Délégué chargé de la  
Famille et de la Condition Féminine



APPUI INSTITUTIONNEL AU  
MINISTÈRE DÉLÉGUÉ  
CHARGÉ DE LA FAMILLE ET  
DE LA CONDITION  
FÉMININE  
ALG 0501511

Royaume de Belgique  
SPF Affaires Étrangères, CE et CD -  
DGCD



**CTB** ALGERIE

Agence Belge de Développement

**RAPPORT DE SUIVI-ÉVALUATION**  
ALG 0501511  
**2009**

Février 2010

## Table des matières

1	Fiche du projet ALG 05 015 11 .....	3
2	Situation actuelle en bref .....	4
3	Bilan de la planification des activités .....	8
	3.1 Aperçu des activités.....	
	3.2 Analyse de la planification des activités.....	
4	Bilan des finances .....	19
	4.1 Aperçu des dépenses par rapport au planning financier .....	
	4.2 Analyse du planning financier .....	2024
5	Suivi des indicateurs .....	2223
	5.1 Objectif spécifique et résultats : les indicateurs .....	2223
	5.2 Indicateurs & état d'avancement .....	2324
	5.3 Risques et hypothèses - Difficultés .....	20
6	Appréciation des critères de suivi .....	2829
	6.1 Efficience .....	2829
	6.2 Efficacité.....	2930
	6.3 Durabilité .....	3034
7	Mesures et recommandations .....	3334
	7.1 Synthèse des critères d'appréciation.....	3334
	7.2 Recommandations .....	3334
8	Nouveau planning 2009 .....	3334
	8.1 Commentaires relatifs à la planification .....	3334
	8.2 Planning des activités de l'année 2009.....	3435
	8.3 Planning financier de l'année 2009 .....	3435
9	Conclusions .....	3435
	9.1 Activités et Finances .....	3435
	9.2 Critères de suivi .....	3435
10	Annexe .....	3536
	1. Aperçu des marchés publics.....	
	2. Tableaux FIT.....	

## 1 FICHE DU PROJET ALG0501511

## Données générales

Pays	Algérie
Instance Partenaire	Ministère délégué chargé de la famille et de la condition féminine
Baillieur	DGCD : Direction Générale de la Coopération au Développement
Secteur	Appui institutionnel/genre

## Chronologie et documents principaux

Début :	01/03/08	Durée	DTF : 48 mois	Fin estimée	28/02/2011
Début CS :	21/11/06	Durée CS	48 mois	Fin CS	20/11/2010

20/12/2007

Signature de la Convention de Mise en Œuvre

21/11/2006

Signature de la Convention Spécifique (48 mois)

## Description

Le projet tend à soutenir les efforts nationaux actuels et futurs en matière de protection de la famille et de la promotion de la femme, par le biais d'un renforcement institutionnel au profit du Ministère Délégué Chargé de la Famille et de la Condition Féminine (MDCFCF) et corollairement de ses partenaires. Il est à rappeler que l'Algérie a ratifié toutes les conventions dans les domaines relatifs à la femme, à la famille et à l'enfant.

**Objectif principal** : Les acquis de la promotion de la femme et de la famille sont consolidés et les insuffisances sont réduites.

**Objectif spécifique** : Le MDCFCF est renforcé en tant qu'institution nationale en Algérie en matière d'identification, d'accompagnement et d'évaluation des dynamiques concernant la femme, l'enfant et la famille.

## Finance

Budget Régie	485 000€
Budget Cogestion	799 745 €
Contribution algérienne	100 000 €
Budget Total	1 284 745 €

## Personnes

**Farida Si Chaib Bellahsene**, Chargée d'Etudes et de Synthèses (CES) MDCFCF, Responsable du Projet  
**Rosa Bustamante-Maret**, Assistante Technique, Co-responsable du Projet, désignée par la CTB.

## 2 SITUATION ACTUELLE EN BREF

### Quelles sont les principales évolutions dans le secteur/la région ?

Conformément à ses engagements internationaux, l'Algérie poursuit ses efforts en matière d'intégration du genre dans son corpus juridique et dans ses programmes nationaux partant du principe que les droits de la femme sont inaliénables, indissociables et interdépendants. Cette démarche est complétée par les différents partenaires sociaux dans la réflexion sur les stratégies à mettre en œuvre dans le domaine de la promotion de la femme algérienne et de sa pleine participation à la vie politique, économique, sociale et culturelle du pays.

L'Algérie a ainsi introduit, dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la justice, des modifications de fond concernant le mariage, le divorce et ses effets ainsi que dans le code de la nationalité et le code pénal. L'essentiel de ces modifications est présenté ci-après :

- Le code de la famille modifié et complété

Le mariage est considéré dans le droit de la famille, comme un contrat consensuel qui nécessite le consentement des deux futurs époux d'où suppression du mariage par procuration. La majorité matrimoniale est fixée à dix-neuf (19) ans pour les deux futurs conjoints, qui ont l'entière latitude d'inclure dans leur contrat de mariage telle clause qu'ils jugeront utile.

Quant au divorce, les causes sur lesquelles l'épouse peut se fonder ont été élargies de sorte à pouvoir tenter une action judiciaire dans ce sens, notamment pour mécontente persistante avec son partenaire ou pour violation des clauses stipulées dans le contrat de mariage ou dans un contrat ultérieur.

Concernant le droit de garde (ou hadhana), la modification apportée au code de la famille répond au principe de la recherche de l'intérêt de l'enfant. C'est ainsi que le père vient en deuxième position, après la mère, dans l'ordre des dévolutaires du droit de garde.

Les juridictions civiles algériennes accordent dans la grande majorité des cas la garde de l'enfant ou des enfants à leur mère. A ce titre, le père est tenu, selon les nouvelles dispositions, à assurer un logement décent ou à défaut le loyer suffisant pour permettre à la mère d'exercer le droit de garde qui lui a été dévolu. Enfin, la mère qui travaille ne peut plus être déchue de son droit de garde.

- Le code de la nationalité

Pour ce qui est de la tutelle, une avancée remarquable a été enregistrée dans la mesure où la mère, dorénavant :

1. la faculté de suppléer le père, en cas d'urgence, dans l'accomplissement de certains actes de la vie civile (formalités administratives, scolarité des enfants) en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier ;
2. le droit de tutelle, en cas de divorce, sur ses propres enfants dont elle a la garde.

En outre le code de la nationalité permet aujourd'hui l'acquisition de la nationalité par le truchement de la mère algérienne. De même, que la nationalité algérienne peut

s'acquérir par le mariage avec un algérien ou avec une algérienne.

- La lutte contre toutes les formes de discrimination

Répression de toute forme d'atteinte fondée sur une discrimination quelconque est prévue, notamment, par le code pénal et certains textes de lois.

En effet, la lutte contre toutes les formes de discrimination a fait des avancées considérables en Algérie. Afin d'élargir la culture des droits de l'homme à l'ensemble des magistrats, des rencontres sont organisées, sous forme de séminaires et de journées d'étude. Le site Internet du ministère de la Justice a été doté d'une rubrique renfermant un listing de tous les instruments juridiques internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme ratifiés par l'Algérie.

Par ailleurs, le Ministère Délégué Chargé de la Famille et de la Condition Féminine a introduit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, un Plan Quinquennal d'opérationnalisation de cette stratégie (2007-2011) dans lequel il intègre des interventions prioritaires ayant pour objectif notamment: le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des différents partenaires institutionnels et du mouvement associatif, l'encouragement de la mobilisation de la femme autour de la société civile et le financement de projets associatifs.

Une disposition spéciale a été promulguée en 2008 par le Président de la République concernant la promotion politique de la femme par le biais de l'octroi à celle-ci des mêmes droits politiques, à égalité avec les hommes.

Cette disposition a été suivie d'un amendement dans la Constitution Algérienne par le Parlement. Une commission interministérielle chargée de la mise en œuvre de cette disposition et regroupant les différents départements ministériels, des représentants de la société civile et des universitaires, a été installée au Ministère de la Justice.

### **Quels sont les principaux changements institutionnels ?**

Pour rappel, le MDCCF est délégué auprès du Ministère de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Communauté Nationale à l'Etranger depuis le 23 juin 2008, après l'avoir été auprès du Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière.

Outre ce Ministère, un certain nombre d'autres départements ministériels interviennent directement dans la promotion de la condition de la femme dans leurs sphères de compétences respectives. Il s'agit particulièrement des Ministères de la Justice, de l'intérieur et des collectivités locales, de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et du développement rural, de la solidarité nationale, de la famille et de la communauté nationale à l'étranger, du travail et de la sécurité sociale et de l'emploi ; de l'enseignement et la formation professionnels.

Les activités du MDCCF en 2009 ont été portées essentiellement sur l' :

- Elaboration d'une stratégie nationale de promotion et d'intégration de la femme pour la période 2009-2012 et de son plan d'action,
- Organisation de rencontres thématiques autour des droits fondamentaux de la femme.

- Organisation, en collaboration avec le Ministère de la formation et de l'enseignement professionnels, de deux conférences nationales sur la formation et l'accompagnement des femmes à Alger.
- Animation de conférences d'information, de sensibilisation et des expositions au niveau des 48 Wilayas.
- La mise en place d'un plan de communication pour les droits de l'enfant.

### **Des changements ou des évolutions surviennent-ils à l'échelon du Projet même ?**

Le présent rapport est concerné par deux phases différentes qui peuvent jusqu'à présent être identifiées dans la mise en œuvre de CONDIFEM :

1. Le terme de la phase de démarrage<sup>1</sup>
2. La phase d'exécution « intensive » (depuis juillet 2009).

L'exécution au premier semestre 2009 a ainsi donné suite à la priorisation faite en 2008 sur l'empowerment du MDCFCF sous deux modalités principales : un appui « interne », à travers le Plan « complémentaire » de formation qui a été défini en accord avec la demande et les besoins de ses divers personnels ; et un appui « externe », qui a comporté la poursuite de l'élaboration d'un outil de politique publique priorisé par le partenaire : la Stratégie Nationale de la Famille -SNAFAM.

La mise en œuvre du Plan complémentaire de formation- PCF a par ailleurs mis en évidence la nécessité d'élargir l'appui institutionnel au MDCFCF à l'équipement informatique et à la mise en réseau, cela étant un pré-requis pour des formations en ligne (telles que la formation en outils informatiques, qui avait fait l'objet d'une importante demande de la part des divers personnels du Ministère). Cet appui, n'étant pas inclus au DTF, a été approuvé lors du CCL qui s'est tenu le 22 juillet 2009.

La phase d'*exécution* « intensive » s'est mise progressivement en place depuis juillet 2009. Elle a commencé par une réflexion stratégique au sujet des activités des Résultats-2, 3, 4 et 5, qui a visé leur exécution en synergie et qui a cherché à les adapter au mieux aux besoins, intérêts et contraintes institutionnels actuels du MDCFCF.

Ainsi, depuis octobre 2009, la mise en œuvre de CONDIFEM n'est donc plus exclusivement liée au R1. Elle fait d'ailleurs recours à un plus grand nombre de consultants/extérieurs/es.

Ainsi, s'est mise en marche l'exécution de R2 et celle de R4 et ont commencé à jeter leurs bases celles des R3 et R5. Plusieurs évolutions se sont en suivies.

Par exemple, le démarrage des formations prévues en R2 a permis d'élargir la portée (des bénéficiaires directs de CONDIFEM au delà des « frontières » du MDCFCF. Cette ouverture étant intrinsèque au Résultat lui-même<sup>2</sup>, elle a donné un important coup d'envoi à l'institutionnalisation de l'approche genre non seulement au niveau des

---

<sup>1</sup> Pour rappel, la phase de démarrage du projet s'est déroulée en deux temps. Le premier (mars-avril 2008) a consisté en l'organisation d'un colloque sur l'entrepreneuriat féminin, en appui à une initiative du MDCFCF. Le deuxième temps est intervenu depuis l'entrée en fonction de l'Assistante technique coresponsable du projet (juillet 2008) et a compris l'installation de la Direction du Projet-DP et le début de l'exécution proprement dite, en particulier d'activités se trouvant en relation au Résultat 1.

R2 : « L'approche genre est institutionnalisée et coordonnée dans les dynamiques ministérielles avec la participation de la société civile ».

compétences des cadres participant à la formation -CES du MDCFCF et Points focaux genre des différents départements ministériels- mais également à l'évolution psychosociologique de ces derniers vers 'un collectif ou groupe' à identité propre, qui demande au MDCFCF leur officialisation, la définition de leur rôle et de leur statut afin de mieux remplir leur mission au sein de leurs institutions respectives.

Une opportunité stratégique de synergie entre les Résultats 2 et 3<sup>3</sup> ainsi que d'appui 'transversale' au MDCFCF (appui à l'exécution de son PANPIF<sup>4</sup>) a en outre été définie à travers la préparation d'une formation à l'*empowerment* économique des femmes qui sera couplée de la formulation et mise en œuvre d'un microprojet sous la direction du Ministère en partenariat avec d'autres secteurs concernés et avec des organisations de la société civile. Cette activité aura lieu en 2010.

Quant au R4 (« L'information sur les thèmes 'femme, famille, genre' est capitalisée, organisée et accessible »), sa mise en exécution est un cas de figure de l'adaptation aux besoins et aux contraintes du MDCFCF à présent. Le développement de 'l'outil national et central d'information' prévu au DTF dépassant pour le moment la capacité de gestion du partenaire, la DP a opté pour promouvoir la conception et la mise en place d'un système « interne » de gestion électronique des flux documentaires, capable d'évoluer vers un système ouvert impliquant des acteurs externes.

Par ailleurs, l'inclusion du « *workflow* » dans le système de gestion électronique (GED) qui sera développé obéit à l'objectif de renforcer par cette voie tant l'organisation et la gestion des informations et des documents électroniques au MDCFCF que l'appui au travail coopératif entre ses membres par la modélisation et la gestion électronique des tâches et des participants/es concernés/es par l'exécution des différentes activités institutionnelles.

En attendant, d'autres initiatives de CONDIFEM ont déjà contribué à jeter quelques bases de ce système qui sera normalement opérationnel en mai 2010: l'année 2009, une formation express en gestion d'une bibliothèque et l'accompagnement de son application a contribué à l'amélioration de la gestion des ressources documentaires du MDCFCF et à la mise en valeur de ceux-ci. Ils sont également à signaler la contribution fournie par la formation de longue durée aux outils informatiques qui se trouve actuellement en cours à l'intention de tous les personnels du Ministère, ainsi que le renforcement en équipements informatiques et de communication fourni par le projet en 2009, comme il a été mentionné ci-dessus.

Quant aux Résultats « en chantier » à décembre 2009 (R3 et 5), des consultations sont en cours en vue de définir l'orientation stratégique de leurs activités à exécuter à partir du premier trimestre 2010.

Pour le Résultat 1, la phase d'exécution intensive en cours depuis le deuxième semestre 2009 a consisté à la poursuite des deux grandes lignes d'activités prioritaires dès le début : la mise en œuvre du PCF et la continuation des travaux relatifs à la SNAFAM.

Une analyse approfondie de ces activités ainsi que de celles mentionnées plus haut seront, entre autres, abordées dans la section suivante.

<sup>3</sup> R3: « Le partenariat multi-acteurs est plus opérationnel au niveau national et local ».

<sup>4</sup> PANPIF : Plan d'action national pour la promotion et l'intégration de la femme » formulé par le MDCFCF.

### 3 BILAN DE LA PLANIFICATION DES ACTIVITES

#### 3.1 Analyse de la planification des activités

Ce qui suit synthétise l'exécution du POA 2009 qui a été approuvé lors du CCL ayant eu lieu le 14 mars 2009. Le texte est organisé en fonction des Résultats escomptés.

Ce POA exprime la priorisation stratégique du Résultat 1 en concordance avec l'accent mis au DTF sur le renforcement des compétences et des outils de gestion interne du MDCFCF durant la première année de mise en œuvre proprement dite du Projet. Il met également en évidence l'exécution progressivement davantage inclusive de CONDIFEM en ce qui touche les autres Résultats (notamment R2 et R4) et en ce qui concerne les bénéficiaires directs (personnels du Ministère/ Points focaux genre).

Les familles algériennes demeurent un large bénéficiaire potentiel indirect à travers les travaux relatifs à la Stratégie Nationale de la Famille -SNAFAM en cours de préparation dans le cadre du Projet.

##### **3.1.1 Résultat 1. « Les capacités professionnelles et les instruments internes du MDCFCF sont renforcés »**

Les activités qui ont été exécutées en 2009 eu égard de R1 ont consisté en :

- L'achèvement de l'élaboration du Plan complémentaire de formation des personnels du MDCFCF et la mise en œuvre de deux formations express ainsi que d'une formation de longue durée (R1.A4) ;
- L'accompagnement à la mise en application de la formation « gestion d'une bibliothèque » (R.A4) ;
- L'achat d'ouvrages nécessaires à l'autoformation et au perfectionnement continus de ces personnels (R.A2) ;
- La mise en œuvre de la deuxième phase de la formulation de la Stratégie Nationale de la Famille - SNAFAM (R1.A11).
- **Achèvement de l'élaboration et mise en œuvre du Plan « complémentaire » de formation - PCF**

Pour rappel, ce Plan biannuel (2009-2010) a été formulé par un consultant extérieur, à l'initiative de la Direction du Projet - DP et suite à l'analyse de la demande de formation des personnels du MDCFCF effectuée fin 2008. Ce Plan vise essentiellement le renforcement des compétences requises pour assurer les activités courantes tant des ~~GES que des assistants/les administratifs/yes du MDCFCF et constitue en ce sens un~~ « complément » aux vingt-et-une formations prévues au DTF au profit principalement des GES et des Points focaux genre relevant des départements ministériels. Le PCF se décline en trois modalités de formations, à savoir : de longue durée, de courte durée et « express ». Un budget spécifique n'étant pas prévu au DTF pour la mise en œuvre de ce Plan, une modification budgétaire a été approuvée à ce propos lors du CCL du 14/03/09. Le budget total assigné se chiffre à 18.475 euros.



La préparation de ce Plan a été achevée au premier trimestre 2009. Le PCF compte maintenant avec les TDR de toutes les formations qui le composent, d'un modèle de dossier pédagogique pour le suivi et l'évaluation de celles-ci ainsi que d'un modèle de dossier personnalisé à l'intention des personnels participants. Un *draft* de dépliant relatif au PCF a été également préparé.

- Les formations express. Deux de ces formations ont eu lieu en 2009 :

- **A l'élaboration d'un répertoire électronique.** Tel que prévu, l'exécution du PCF a démarré en février 2009 à travers une formation à *l'élaboration d'un répertoire électronique*. Cette formation express à caractère « pilote » avait à l'occurrence une utilité stratégique pour le MDCFCF, compte tenu du besoin pressant ressenti par le Ministère à l'occasion de la préparation de la Journée mondiale de la femme. La formation a été suivie par un nombre d'assistantes administratives nettement majeur que prévu et a renforcé la motivation de ces personnels à l'égard des formations en général. Un effet négatif imprévu s'en est néanmoins également en suivi de cette participation « massive » : une déresponsabilisation vis-à-vis du produit final, qui a retardé durablement la mise à point de celui-ci.

Deux leçons en ont été tirées : 1) la nécessité de désigner une assistante administrative « responsable » de cette mise à point et de l'enrichissement continu du répertoire, sous la direction d'un CES (ce qui a été fait). 2) La nécessité de développer un accompagnement de la mise en application des formations express (ce qui a été le cas pour la deuxième de ces formations).

- **A la gestion d'une bibliothèque.** En charge d'un consultant extérieur, cette formation a eu lieu avec succès le mois d'août 2009 à l'intention de trois assistantes administratives. Comme expliqué ci-dessous, cette formation a été suivie d'une demi-journée d'accompagnement hebdomadaire de son application, qui arrivera à terme fin février 2010.

Les deux autres formations express : à l'utilisation électronique du Journal Officiel et à l'emploi du publipostage auront lieu en 2010.

- Les formations de longue durée. Deux formations de ce type font partie du PCF : perfectionnement en langues et formation aux NTIC. Cette dernière a démarré en octobre 2009.

- **Aux outils bureautiques et informatiques.** Suite à une demande d'offres qui a été transmise aux deux institutions accréditées pour dispenser cette formation à Alger, un choix a été porté sur l'offre du Centre National de l'Enseignement Professionnel à Distance -CNEPD. Un contrat de services de consultance triparti (MDCFCF, CNEPD, Projet) a été ainsi signé afin que le programme ICDL (International Computer Driving Licence) soit dispensé à dix-sept personnels du MDCFCF (dont 4 CES et 12 assistants/es administratifs/ves). Il s'agit d'une formation certification en ligne dont un premier niveau (constitué de cinq modules) sera suivi par les assistants/es et dont le cycle complet (sept modules) sera accessible aux cadres. Elle inclut un accompagnement individualisé qui est assuré tous les quinze jours au niveau du MDCFCF.

Cette formation, qui est recommandée par l'UE et soutenue par l'UNESCO, a débuté le 18 octobre 2009 et a éveillée un grand intérêt auprès des participants/es. A décembre 2009, l'évaluation des assistants/es indique cependant un avancement plus lent que prévu: seul 36 % parmi eux/elles ont réussi le premier module et uniquement la moitié de ceux/celles-ci (18%) ont poursuivi leur formation et réussi le deuxième module. Un rapport concernant l'état d'avancement des cadres n'a pas encore été transmis mais il est à supposer que la réussite atteinte ne dépasse pas celle des assistants/es.

Une séance de travail tripartite est prévue afin d'analyser ces résultats et d'envisager les manières d'y apporter une amélioration, notamment du fait que la majorité des participants/es continuent à être intéressés/es pour la formation. Un problème de gestion du temps au bureau et le nombre de tâches journalières à y accomplir semblent expliquer le retard.

En ce qui concerne la formation de *perfectionnement en langues* (arabe ou français ou anglais), un dossier des alternatives existantes a été établi et soumis au MDCFCF en juillet 2009. Il a été alors décidé que cette formation pourrait avoir lieu à partir du troisième trimestre 2010, c'est-à-dire, au terme de la formation en outils informatiques. En tout état de cause, deux critères ont été proposés par la DP en vue de déterminer la langue qui fera l'objet de perfectionnement : les exigences de la fonction exercée au MDCFCF et la motivation personnelle.

- Les formations de courte durée. Deux formations de courte durée sont prévues dans le PCF : à l'accueil et à l'organisation d'un événement. Elles seront organisées en 2010.

- **Accompagnement à la mise en application de la formation « gestion d'une bibliothèque »**

Initié en septembre 2009, cet accompagnement a eu une évolution lente les deux premiers mois par indisponibilité de 2/3 des assistantes concernées. Depuis lors, un investissement sensiblement plus important a été possible pour elles et a permis un bon avancement dans le classement et la mise à disposition professionnels de l'important nombre d'ouvrages (3,026) dont dispose la bibliothèque du MDCFCF. Leur motivation et leurs compétences en bibliothéconomie se sont d'ailleurs renforcées (notamment en recherche documentaire, « chaîne du livre » et logiciels de traitement de l'information) grâce à leurs visites guidées à des centres de formation ou culturels siégeant à Alger.

Avec l'important accompagnement du formateur (M. Rabah Ait Saïd) la réorganisation de la bibliothèque s'est rendue visible au Ministère et a mérité une élogieuse appréciation de sa plus haute responsable. Et ce, non seulement parce qu'elle a permis une mise en valeur des ressources documentaires du MDCFCF (auparavant plus difficilement accessibles) mais également parce qu'elle a investi des espaces autrement utilisés jusque lors.

Ce travail, qui sera poursuivi en 2010, constitue un préalable pour le système électronique de gestion documentaire qui sera mis en place en 2010 et dont il sera question plus bas (Résultat 4).

**- Achat d'ouvrages nécessaires à l'autoformation et au perfectionnement continu des personnels du MDCFCF**

L'initiative de la DP d'acquisition d'ouvrages au profit du MDCFCF, approuvé par le CCL du 14/03/09, a permis de renforcer de soixante seize ouvrages les ressources bibliographiques du MDCFCF, en matière juridique notamment. Cette activité substitue le séminaire sur la « famille productive », qui sera inclus dans la formation « initiatives économiques des femmes » (R.4).

**- Elaboration de la Stratégie nationale de la famille - SNAFAM**

Pour rappel, un « Premier état des lieux de la famille algérienne » en versions arabe et française a été élaboré dans le cadre du Projet et a été transmis au MDCFCF vers la fin décembre 2008. Ce document de synthèse contient une caractérisation de la famille algérienne dans ses dimensions sociologiques, anthropologiques, démo-économiques et juridiques et intègre les recommandations issues d'un atelier de réflexion s'étant déroulé à ce sujet fin novembre 2008 avec la participation de représentants institutionnels et de la société civile. Sa version française approuvée a été rendue à la DP début mars 2009.

La deuxième phase dans la préparation de cet outil de politique publique a été ainsi entreprise. Dans une perspective d'approfondissement du premier document, l'analyse juridique a été complétée en mai 2009 et une analyse actualisée des données démo-économiques a été entamée.

Cette dernière consultance n'a cependant pas encore donné les résultats escomptés : en dépit de l'appui prêté par le Ministère, un retard considérable a affecté la transmission des données sollicitées à deux institutions. A décembre 2009, seulement des rapports partiels ont pu dès lors être préparés et rendus au Projet par le consultant. Une dernière démarche sera entamée début 2010 par le MDCFCF en vue de l'obtention de l'information manquante.

En étroite coordination avec le MDCFCF, la DP a par ailleurs procédé au lancement d'une demande d'offres sélective le 23 mai 2009 en vue de :

- 1) aboutir à la préparation du rapport final de la SNAFAM de manière à ce qu'il réponde aux besoins, aux caractéristiques et aux perspectives de la famille algérienne dans les différents domaines, en mettant l'accent sur l'égalité/équité des droits et d'opportunités entre les femmes et les hommes tout au long du cycle de vie, avec une vision prospective à court, moyen et long terme ;
- 1) contribuer à la construction et à l'appropriation collective de cette Stratégie, en prenant en compte tant les constantes et les valeurs nationales que la modernisation nécessaire au développement durable.

Quatre prestations ont été prévues dans le cadre de cette demande d'offres:

- La réalisation d'une étude qualitative moyennant des focus groups avec des familles et avec des jeunes *au niveau national*. Ces focus groups enrichiront le dit Etat des lieux en y ajoutant les représentations collectives locales au sujet des différentes problématiques touchant les familles et les jeunes en Algérie et au sujet des mesures à appliquer pour les aborder.

- L'animation de trois ateliers de validation afin de construire collectivement un plan stratégique basé notamment sur les recommandations de l'atelier de novembre 2008 et sur le rapport de l'étude qualitative.
- La préparation d'un rapport préliminaire de la SNAFAM.
- L'élaboration du rapport final de la SNAFAM.

Sur proposition du MDCCFCF, quatre centres ont été concernés par la demande d'offres<sup>5</sup> dont seulement deux (le CEAP et le CREAD) ont soumis les leurs dans les délais impartis. Un Comité d'évaluation ad hoc composé de quatre membres<sup>6</sup> et désigné par Mme la Ministre a néanmoins jugé à l'unanimité l'irrecevabilité de ces offres et confié à la DP le lancement d'une nouvelle demande d'offres. Celle-ci a abouti le 8 septembre 2009 à la décision, adoptée d'un commun accord, de confier la prestation au CRASC.

Des négociations ont été rapidement entreprises avec ce Centre avec la participation du MDCCFCF. Des premières décisions ont été adoptées au sujet notamment de l'échantillon de l'étude qualitative ainsi que du recours à des Cellules de proximité<sup>7</sup> comme moyen d'accès aux différentes catégories de personnes qui y participeront (hommes et femmes mariés/es de divers âges et différents niveaux socio-économiques; jeunes -femmes et hommes-scolarisés et non scolarisés; familles monoparentales - divorcées, mères célibataires, veuves). Le démarrage des focus groups étant initialement prévu pour octobre 2009, il a été néanmoins reporté afin d'inclure les recommandations du MDCCFCF au sujet des wilayas qui seront concernées par l'étude. Il a été ainsi finalement établi que celle-ci aura lieu à Alger, Oran, Batna, Béjaïa et Béchar. De nouvelles coordinations du CRASC à l'égard de ces trois dernières wilayas (accès aux personnes et identification des animateurs responsables) se sont donc avérées nécessaires.

Un accord final a été consacré par la signature du contrat de consultation fin novembre 2009, l'entrée en vigueur de ce contrat ayant été fixée au 1<sup>er</sup> décembre 2010 pour une durée de 21 semaines. Le rapport final validé de la SNAFAM est ainsi attendu pour début mai 2010.

Des modifications budgétaires ont été nécessaires au financement de la deuxième phase de la SNAFAM. Elles sont analysées dans la section 4 (Bilan des finances) du présent rapport.

### **3.1.2 Résultat 2. « L'approche genre est institutionnalisée dans les dynamiques ministérielles avec l'appui de la société civile »**

Cinq activités significatives pour la réussite de ce Résultat ont eu lieu en 2009 :

- Une analyse des besoins et de la demande de formation en approche genre auprès des cadres du MDCCFCF et des points focaux genre-PFG.

<sup>5</sup> Centre d'études appliquées et de prospective-CEAP ; Centre national d'étude et d'analyse pour la population et le développement-CENEPAP ; Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturel-CRASC ; Centre de recherche appliquée au développement-CREAD.

<sup>6</sup> Mme. H. Ait Mahdi et sa suppléante Mlle. N. Medjebeur, représentantes du MDCCFCF ; Mme. N. Chetouani et sa suppléante Mme. S. Boudefleur, représentantes de la CTB-Alger ; Mmes F. Bellahsene et R. Bustamante pour la DP.

<sup>7</sup> Ces cellules sont constituées d'équipes mobiles polyvalentes (médecins, psychologues, sociologues, juristes et assistants sociaux) qui interviennent sur le terrain tant en milieu urbain que rural.

- Une analyse des besoins de formation/sensibilisation à ce sujet auprès des assistants/es administratifs/ves du MDCFCF.
  - La formation « Approche genre : approfondissement et applications aux missions institutionnelles »
  - La sensibilisation « Pourquoi s'intéresser au genre ? »
  - Une consultance relative au genre et à l'empowerment économique des femmes qui a débouché sur la préparation des termes de référence d'une formation en cette matière qui sera mise en application en 2010, comme il a été signalé plus haut, à travers la formulation et la mise en œuvre d'un micro -projet économique.
- Analyse des besoins et de la demande de formation en approche genre auprès des CES du MDCFCF et des PFG**

Quatorze représentants institutionnels ont participé le 18 novembre 2009 à une demi-journée destinée à l'identification de leurs besoins et de leurs intérêts concernant l'approche genre, au moyen d'un focus group animé par l'experte Nadia Bellal. La plupart d'entre eux/elles avaient participé en 2008 à une journée en formation genre organisée par le MDCFCF. Il en ressort quant aux PFG: leur forte motivation à assumer leur rôle au sein de leurs secteurs respectifs ; une nette perception de leurs difficultés pour ce faire vue l'absence d'officialisation de leur statut ; une nette demande au MDCFCF pour le dépassement de cette situation; une perception claire des différentes formes de discrimination affectant les femmes en Algérie, notamment au travail ; des connaissances plutôt faibles en matière d'approche genre.

- **Analyse des besoins de formation/sensibilisation en approche genre auprès des assistants/es administratives du MDCFCF**

Un focus group qui s'est également tenu le 18/11/2009 avec l'animation de Mme Bellal a donné à sept assistants/es du Ministère la possibilité de s'approcher du concept « genre » autrement que par la saisie de ce mot ou par sa lecture dans des articles des journaux. Seul deux de ces assistantes (chargées de la revue de presse) avaient assisté à la journée de formation organisée par le MDCFCF en 2008 mais la notion leur était apparue « complexe et plutôt théorique ». <sup>8</sup> Les participantes étaient néanmoins conscientes des discriminations à l'égard des filles, notamment au sein des familles.

- **Formation « Approche genre : approfondissement et applications aux missions institutionnelles »**

Cinq journées de formation ont eu lieu du 30 novembre 2009 au 29 décembre 2009 à l'Institut d'études financières avec la participation des CES du MDCFCF et de douze PFG.<sup>9</sup> Suivant les recommandations méthodologiques de l'Assistante technique, une

<sup>8</sup> Source : Rapport final de la formation. Nadia Bellal. Janvier 2010.

<sup>9</sup> Ces PFG provenaient des Ministères suivants : de la Solidarité nationale, de la famille et de la communauté à l'étranger; des Affaires étrangères; des Affaires religieuses ; de l'Agriculture et du développement rural ; de l'Education nationale ; des Finances ; de la Formation et l'enseignement professionnel ; de la Communication ; de la Culture ; de l'intérieur et des collectivités locales ; de la Petite et la moyenne entreprise et de l'artisanat ; de la Santé, la population et la réforme hospitalière.

large place a été accordée à l'*application* du cadre conceptuel aux missions institutionnels de chacun/e des participants/es. Cela a eu un impact très favorable sur leur appropriation de l'approche et sur leur motivation.

L'avant dernière séance a été honorée de la présence de Mme la Ministre du MDCFCF. Un échange fructueux a pris place entre la Ministre et les PFG durant lequel ceux-ci lui ont exprimé leur souhait de voir leur rôle officialisé auprès des leurs autorités respectives. L'accord de définir ce rôle de manière collective lors de la dernière séance de la formation a été adopté, la Ministre ayant ratifié son engagement à poursuivre ses coordinations au sein du Gouvernement afin d'officialiser les PFG dans la cadre de la mission transversale qui est propre au MDCFCF.

Les travaux de la séance du 29/12/09 ont ainsi inclus la définition des « Termes de référence du Point focal genre d'un ministère ou d'une institution », qui est transcrits ci-dessous:

1. Etre nommé/e ou désigné/e par son secteur.
2. Contribuer à la création d'un groupe de travail avec deux ou trois personnes (hommes et femmes) de son secteur en vue de constituer le groupe genre du ministère sous l'autorité du secrétaire général ou du chef de cabinet ou du/de la directeur/trice général/e, selon le cas. Ce groupe veillera à l'intégration du genre dans les mécanismes à l'intérieur de l'institution (politiques, gestion, ressources humaines, etc.) et dans ses programmes et projets.
3. Sensibiliser le personnel du secteur aux enjeux de genre dans l'organisation et dans les programmes de manière continue.
4. Développer une stratégie de communication à l'interne et à l'externe sensible au genre.
5. Mettre en place un centre de ressources en genre accessible au personnel du ministère ou de l'institution, y compris la circulation des outils d'analyse genre.
6. Etre membre du Groupe de Travail Genre -GTG du MDCFCF dans le cadre du PANPIF.
7. Consolider le GTG pour assurer le suivi de la démarche d'institutionnalisation (de l'approche genre).
8. Rendre compte au secrétaire général ou au chef de cabinet de ministère ou au/à la directeur/trice général/e de l'avancée des résultats du PANPIF et de l'institutionnalisation du genre au sein du secteur.

Ces TdR ont été transmis à Mme la Ministre du MDCFCF qui leur a donné rapidement suite. Deux PFG ont déjà été nommées comme telles par leurs secteurs respectifs.

Par ailleurs, une évaluation a été effectuée au terme de la formation. Sur 15 participants/es, 11 (73 %) ont jugé que la qualité des séances avait été « très satisfaisante » ; 3 (20%) % l'ont considérée « satisfaisante » ; 1 (7%) n'a pas émis de réponse.

Quatorze participantes (93 %) ont déclaré que la réflexion sur l'application de la formation à leur travail avait rendu celle-ci davantage utile. Un participant/e n'a pas répondu.

Les résultats ont été les mêmes quant à leurs disponibilités pour mettre en pratique dans leur cadre professionnel les connaissances acquises lors de la formation.<sup>10</sup>

En fin de formation ainsi qu'ultérieurement, diverses marques d'intérêt se sont en suivies, les participants/es ayant exprimé leur souhait de continuer à se former « d'une manière plus thématique, par secteur, pour mieux accompagner les efforts d'institutionnalisation genre dans les programmes et projets »<sup>11</sup>.

- **Sensibilisation « Pourquoi s'intéresser au genre ? »**

Deux demi-journées de sensibilisation à l'intention des onze assistants/es du MDCFCF ont eu lieu les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2009, à l'Institut d'études financières. Deux sous-groupes étaient concernés : un sous-groupe majoritaire qui exerce des fonctions de secrétariat et un sous-groupe formé par deux personnes se chargeant de la revue de presse.

Pour tous les deux sous-groupes il était question de :

- accroître leur sensibilité à l'égard des questions de genre aux niveaux personnel/interpersonnel/professionnel ;
- mieux appréhender les rôles des femmes et des hommes et les choix des modes de vie ;
- mieux comprendre l'importance de l'égalité femmes/hommes pour le développement économique, social, culturel, juridique et politique ;
- se familiariser avec les facteurs systémiques qui perpétuent les inégalités entre les femmes et les hommes ;
- mieux comprendre les implications de l'approche genre dans leur propre travail.

Différentes notions clés ont fait l'objet d'appropriation (par ex. « genre » Versus « sexe » ; « emporvement », « habilitation », « autonomisation » « équité » et « égalité ») et des discussions éclairantes au sujet des questions prioritaires par les assistants/es ont été tenues (par ex. sur des mesures d'accompagnement nécessaires aux femmes qui travaillent ou relativement à l'harcèlement sexuel ou moral).

Au terme de la formation, l'applicabilité au travail des concepts et des questions abordés était comparativement plus évidente pour quelques participants/es (les assistantes travaillant au cabinet de la Ministre et celles qui ont en charge la revue de presse). Tous/tes les participants/es se déclareraient néanmoins satisfaits/es des apprentissages effectués dans le cadre des deux séances et mettaient en exergue leur utilité sur les plans personnel et social.

- **Consultance relative au genre et à l'empowerment économique des femmes**

L'experte Imane Hayef a effectué entre octobre et décembre 2009 une consultance qui a, entre autres<sup>12</sup>, inclus :

<sup>10</sup> Source : Rapport final de la formation. Nadia Bellal. Janvier 2010.

<sup>11</sup> Ibidem.

<sup>12</sup> La consultance de Mme Hayef a également concerné le R4.

- une analyse de la portée et de l'intérêt de l'empowerment économique des femmes dans une perspective d'institutionnalisation « transversale » de l'approche genre ;
- un état des lieux des initiatives actuellement en cours à l'égard de cet empowerment en Algérie, avec une attention particulière aux conclusions du colloque international «L'entrepreneuriat féminin en Algérie : opportunités, contraintes et perspectives » organisé avec l'appui du Projet en mars-avril 2008.

La réflexion conceptuelle et l'état des lieux susmentionnés, ont abouti à :

- la formulation des TdR de la « Formation en initiatives économiques des femmes, empowerment» (A03) prévue dans le DTF du Projet. Cette formation sera destinée aux CES du MDCFCF ainsi qu'à des Points Focaux genre -PFG sélectionnés dans des institutions et des organisations de la société civile impliquées dans la promotion de l'empowerment économique, notamment des femmes défavorisées en Algérie.

A l'initiative de l'Assistante technique, cette formation inclura un chapitre relatif à la formulation des projets de développement et devra aboutir à la formulation et mise en œuvre collectives d'un microprojet pilote d'empowerment économique, qui sera financé par le Projet. Un renforcement du partenariat du MDCFCF (R3) ainsi qu'une contribution à l'exécution du PANPIF formulé par celui-ci devraient normalement s'en suivre<sup>13</sup>. Il est prévu que l'exécution du microprojet soit en charge de deux partenaires principaux : les actrices/bénéficiaires et une ONG qui en ferait l'accompagnement. Il est proposé que le rôle de suivi et d'évaluation soit assumé par le MDCFCF conjointement avec les PFG des départements ministériels concernés.<sup>14</sup>

L'identification et la définition des critères de choix du microprojet a par ailleurs été l'occasion d'un échange technique de la consultante avec la Responsable des microprojets de la Représentation résidente de la CTB à Alger, Mme Lynda Khelifi.

L'ensemble de cette initiative sera soumise à l'approbation du premier CCL qui se tiendra en 2010.

### **3.1.3 Résultat 3. « Le partenariat multi-acteurs est plus opérationnel au niveau national et local »**

Les premières consultations relatives à la mise en exécution de ce Résultat ont eu lieu en juillet 2009. Leur suite a été néanmoins perturbée par un facteur externe imprévu : la nomination de la consultante à une haute fonction de l'état. Les coordinations ont repris la mi-octobre avec la même experte (Mme Zahia Cherfi), qui a été retenue à cause de son expertise pointue en matière de partenariat et de communication ainsi que par sa connaissance du MDCFCF et par sa visibilité positive au niveau de celui-ci.

Ensuite, le travail a initialement évolué à un rythme lent et ce, pour deux raisons : la disponibilité restreinte de l'experte et la surcharge de travail de l'AT<sup>15</sup>, qui a limité l'accompagnement de celle-ci en vue de la définition des tâches et des méthodes les

<sup>13</sup> A ce dernier égard, une partie des fonds nécessaires au microprojet pourraient être dégagés de la ligne budgétaire A0410 à l'origine destinée à des ateliers relatifs à la stratégie d'égalité/équité hommes/femmes.

<sup>14</sup> Il pourrait s'agir des Ministères de l'Agriculture et du développement rural ; de la Formation et l'enseignement professionnel ; de la Petite et la moyenne entreprises et de l'artisanat.

<sup>15</sup> La Responsable du projet a dû s'absenter durant cette période pour cause de congés de maladie.



plus à même d'apporter une contribution au MDCFCF sur la question cruciale et sensible qu'est le partenariat.

La proposition d'un « état des lieux des partenariats » a été acceptée par le Ministère. Diverses méthodes seront utilisées pour sa mise en œuvre. Elles prendront place initialement en « interne » à travers des consultations à des responsables, cadres et assistantes du MDCFCF ainsi qu'à travers la révision des sources documentaires y disponibles. Cette révision s'appuiera sur le travail qui est actuellement effectué relativement à la bibliothèque du MDCFCF.

L'état des lieux sera complété par des consultations « en externe » à travers des ateliers à l'intention d'acteurs institutionnels et de la société civile (les média et les agences de coopération internationale y comprises). Seront visés tant les acteurs déjà impliqués dans une démarche participative avec le ministère que ceux qui constituent des partenaires potentiels de celui-ci. Quant aux partenaires institutionnels, une attention particulière sera accordée aux Points focaux genre.

### **3.1.4 Résultat 4. « L'information sur les thèmes 'femme, famille, genre' est capitalisée, organisée et disponible »**

Une consultance qui s'est déroulée d'octobre à décembre 2009 à la charge de l'experte Mme Imane Hayef a cherché à asseoir les bases de l'exécution de R4 moyennant la formulation d'une réflexion stratégique et l'identification d'actions à court et à moyen terme au sujet de la gestion de l'information par le MDCFCF relativement à ses missions.

Un accent a été mis sur la capitalisation, l'organisation et l'accessibilité de cette information et par conséquent sur l'articulation nécessaire de cette consultance avec le travail d'organisation documentaire qui est actuellement en cours au MDCFCF avec l'accompagnement du consultant M. R. Ait Saïd.

Afin d'amener cette organisation à un niveau supérieur et de faciliter le partage et l'accessibilité de l'information au niveau institutionnel, une priorisation a été effectuée au sujet de la formulation d'un système de gestion électronique des documents (GED).

Dans ce but, une prospection des alternatives existantes à Alger a été faite et des séances de travail ont été tenues afin d'en prendre connaissance directe. Le choix d'une solution en intranet pouvant évoluer vers l'ouverture à des acteurs externes a été fait par le MDCFCF.

Des séances de travail avec le MDCFCF devront avoir lieu au premier trimestre 2010 afin d'asseoir les bases de son appropriation de ce processus clé pour son renforcement institutionnel. Un accompagnement à moyen terme est d'ailleurs prévu afin de promouvoir la conduction de ce processus par la plus haute responsable du Ministère ainsi que de faciliter l'appropriation de l'innovation par l'ensemble du personnel.

Sur ces bases, une suite sera donnée en 2010 moyennant un appel d'offres pour l'élaboration de la GED avec *workflow*. L'engagement d'un consultant informaticien qui jouera le rôle de conseiller indépendant de la DP dans le cadre de cet appel d'offres a été en outre envisagé.

### **3.1.5 Résultat 5. « Une communication plus performante sur les thèmes prioritaires et sensibles dans le domaine est assurée »**

Une évolution semblable à celle qui a été décrite ci-dessus à l'égard du R3 peut être signalée pour le R5, le démarrage de son exécution ayant essentiellement consisté à : des premières coordinations en juillet 2009/ l'interruption du travail pour des facteurs de force majeure étrangers à la DP/reprise des contacts en octobre 2009 avec la même consultante, Mme Z. Cherfi/accords techniques avec celle-ci/ accord du MDCFCF pour la réalisation de la première activité début mars 2010.

La communication externe du MDCFCF étant implicitement ciblée par le Résultat, ce choix a été explicité et a donné lieu à une consultance orientée à l'identification des grands axes et des thèmes qui donneront une direction à l'appui du Projet au Ministère en cette matière l'année 2010. Les bases d'une stratégie de communication externe du partenaire pourraient commencer à y être jetées.

L'activité « fondatrice » de R5 consistera dès lors en un atelier à l'intention des responsables et des CES du MDCFCF ainsi que d'un nombre restreint de représentants institutionnels et éventuellement de la société civile. Dans le cadre de cet atelier, la DP proposera d'inclure parmi les priorités la promotion de la femme (enfant/adulte/senior) au sein de la famille avec une approche genre, en appui aux objectifs de la SNAFAM.

La possibilité d'un appui à la réussite de ce Résultat de la part du Service de communication externe et marketing du siège de la CTB, à travers des formations et autres en 2010, reste ouverte suite à des coordinations entreprises par l'AT.

*Le relookage du site web du MDCFCF*, dans les composantes de graphisme et des fonctionnalités, a par ailleurs fait partie de la consultance de Mme Hayef. Il fera l'objet d'un suivi en 2010.

## 4 BILAN DES FINANCES

### 4.1 Bilan financier

Budget	Dépenses au 31/12/09 (en EUR)	Solde (en EUR)	% dépensé
Régie	319 350,64	205 829,36	61%
Cogestion	100 597,12	558 967,88	15%
Total	419 947,76	764 797,24	35,44%

En dépit de l'avancée des activités vis-à-vis des résultats escomptés et de l'objectif spécifique du Projet, l'exécution du budget assigné à CONDIFEM a jusqu'à présent suivie un rythme lent. Cela est notamment le cas du budget en cogestion : à décembre 2009, les dépenses effectuées sous cette modalité de gestion atteignent seulement 15% du budget respectif.

Une explication de cette exécution s'imposant, il convient de soulever certaines questions substantielles :

- La durée réelle de l'intervention : fin 2009, CONDIFEM se trouve seulement dans son 17<sup>ème</sup> mois d'exécution depuis le démarrage proprement dit de sa mise en œuvre en juillet 2008. Pour rappel, la Convention spécifique au Projet établit une durée de 48 mois.
- Projet d'appui institutionnel à un ministère délégué manquant du personnel nécessaire pour l'accomplissement aisé de sa mission transversale diverse et complexe, CONDIFEM ne peut prétendre s'adjoindre les cadres du MDCFCF à la manière décrite au DTF comme étant « incontournable » à sa réussite (Responsable à temps plein, autres CES à mi-temps).
- Dans ce cadre, CONDIFEM ne peut prétendre « imposer » le rythme d'exécution prévu au DTF (par exemple, en matière de formations à l'intention des CES et des PFG d'autres départements ministériels ; ou de consultations relatives à des innovations -la GED v.g.-). Visant une véritable appropriation et la durabilité, la DP se doit de s'adapter plutôt à la disponibilité des responsables et des cadres concernés par l'exécution du Projet. Toute appréciation de l'exécution technique et financière de CONDIFEM devrait ainsi être située dans son contexte institutionnel particulier.
- Outre les facteurs « structurels » analysés ci-dessus, certains facteurs « conjoncturels » ont également eu un important impact sur l'exécution du Projet en 2009 : 1) pour cause de congés de maladie, la Responsable a été indisponible à plusieurs reprises et pour de longs périodes cette année ; 2)

l'instabilité et l'insuffisance (en nombre et en compétences) ont caractérisé le personnel d'appui jusque fin mars<sup>16</sup>.

- Il serait enfin opportun d'inclure dans le présent analyse l'impact que dans un tel contexte eût l'indisponibilité imprévue des deux consultant auxquelles la DP avait décidé de confier une importante participation quant aux Résultats 2, 3, 4 et 5 au début de la phase « d'exécution intensive.

Il est par ailleurs à signaler que des modifications budgétaires ont été introduites à deux reprises au courant de l'année 2009.

Cela a été d'abord le cas lors du CCL qui s'est tenu le 14/03/09. Il a été notamment question d'un déplacement de moyens entre lignes budgétaires afin:

- 1) de renforcer de 20.000 EUR le budget -épuisé car insuffisamment doté- destiné à l'élaboration de la Stratégie nationale de la famille ; ainsi que
- 2) d'augmenter le budget nécessaire à la mise en oeuvre du Plan complémentaire de formation par la réallocation du solde (8.475 EUR) existant dans la ligne budgétaire A0101 relative à l'analyse des besoins de formation.

Une deuxième modification budgétaire a été approuvée à l'occasion du CCL du 04/11/09. Elle a visé deux objectifs:

- 1) renforcer le budget du poste de l'assistante technique et coresponsable du projet jusqu'au terme de son contrat (31/05/10). Un montant d'environ 80 000 EUR a été ainsi réalloué à la ligne budgétaire Z0101 ;
- 2) compléter le financement de la deuxième phase de l'élaboration de la Stratégie Nationale-SNAFAM. Le budget de la ligne A0111 a été dès lors renforcé d'un montant de 37 600 EUR.

## 4.2 Analyse du planning financier

Budget	Planification 2009 (en EUR)	Dépenses 2009 (en EUR)	% dépensé/planifié
Régie	170 730,00	167 448,61	98,07%
Cogestion	72 740,00	68 687,13	94,42%
<b>Total</b>	<b>243 470,00</b>	<b>236 135,74</b>	<b>96,98%</b>

Dans le cadre du bilan financier effectué ci-dessus, il est à signaler qu'un planning financier conservateur mais réaliste (car adapté aux conditions réelles de la mise en oeuvre de CONDIFEM) a donné des taux d'exécution élevés tant pour le budget en cogestion que pour celui en régie. Il n'en reste pas moins que ce planning a eu une

<sup>16</sup> La rupture de confiance entre les parties a par ailleurs conduit mi-décembre à un accord de mise à terme de la relation contractuelle avec l'assistante administrative et financière qui avait été promise à ce poste en juin. Cette dernière situation a pu néanmoins être incessamment réglée avec l'appui de la Représentation résidente.

répercussion sur le taux d'exécution du budget tel qu'analysé précédemment et tel que cela avait été signalé dès le début de l'exécution du projet.

En termes généraux, la planification financière a d'une part assuré la continuité des activités prioritaires en 2008 à l'égard de R1, notamment celles relatives au Plan complémentaire de formation ainsi qu'à l'élaboration de la Stratégie nationale de la famille.

D'autre part, cette planification a inclus les fonds nécessaires au renforcement du MDCFCF en équipements informatiques et en installations internet, qui s'était avéré indispensable à la réussite de la formation à distance en NTTIC.

Parallèlement à l'évolution de CONDIFEM vers une phase d'exécution technique davantage inclusive, la planification financière s'est rapportée à des consultations visant les R2, R3, R4 et R5. Il s'agit d'une planification encore parcimonieuse mais elle devra prendre en 2010 un plus grand dynamisme lorsque ces consultations auront produit les réflexions stratégiques ciblées ainsi qu'identifié/confirmé les activités censées d'être mieux à même de réussir ceux-ci en accord avec les intérêts et les besoins actuels du MDCFCF.

Dans ce contexte, les planifications financières trimestrielles ont été soumises à quelques aléas à cause principalement des divers reports dans l'élaboration de la SNAFAM (par ex., caractère infructueux du premier appel d'offres ; réorganisation de l'étude qualitative suite aux changements de l'échantillon sollicités par le MDCFCF ; retards successifs dans la transmission des données nécessaires à l'actualisation de l'analyse démo-économique). Initialement prévu pour décembre 2009, le rapport final de la SNAFAM est ainsi maintenant attendu seulement pour le deuxième trimestre 2010. Comme il a été déjà signalé, d'autres activités planifiées ont dû également être reportées par l'indisponibilité imprévue des consultantes.

Il est enfin à souligner que tous les achats de biens et de services ont été effectués hors taxes, en dépit de la lourdeur de la démarche relative à l'exonération y afférente.

## 5 SUIVI DES INDICATEURS

### 5.1 Objectif spécifique et résultats : les indicateurs

L'appréciation des réalisations du Projet en rapport aux « indicateurs DTF » de l'objectif spécifique (voir tableau N° 1 ci-dessous) signale, selon la DP, un avancement positif vers leur réalisation, en ce sens que ces réalisations ciblent correctement le renforcement du MDCFCF dans les dimensions privilégiées par ces indicateurs.

Cet avancement étant construit sur une évaluation permanente tant des potentiels que des contraintes actuels du Ministère, des réajustements ont été et demeureront nécessaires. Pour rappel, par exemple, il a été décidé que la gestion électronique des documents aura un premier stade où seuls les acteurs du MDCFCF seront parties prenantes. Dès le début, le système sera néanmoins voué à évoluer vers des acteurs externes.

Tableau N° 1. Indicateurs de l'objectif, sources de vérification, risques et hypothèses

OBJECTIF SPECIFIQUE	Indicateurs de l'objectif spécifique	Sources de vérification	Risques et hypothèses
Le MDCFCF est renforcé en tant que dispositif national en Algérie en matière d'identification, d'accompagnement et d'évaluation des dynamiques concernant la femme, l'enfant et la famille.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le MDCFCF est doté de compétences confirmées en matière d'identification, d'accompagnement et d'évaluation des dynamiques ministérielles et d'autres partenaires concernant la femme et la famille, afin de constituer le dispositif national en la matière.</li> <li>- Un outil national et central d'information sur les thèmes « femme, famille, genre » est conçu, mis en place, testé, validé et approprié par les acteurs concernés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports d'évaluation annuels interne et externe</li> <li>• Le TdR des PFGles</li> <li>• Les modules de formation</li> <li>• Rapport d'achèvement du projet</li> <li>• Rapports d'évaluation du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les acteurs adhèrent au processus d'institutionnalisation du genre,</li> <li>• Le principe de participation et de concertation au sein de ce processus est adopté par les institutions et la société civile.</li> <li>• Le refus de certaines sources d'information de communiquer ou transférer leurs fonds documentaires.</li> </ul>

## 5.2 Indicateurs & état d'avancement

Les appréciations formulées ci-dessus se rapportent au tableau N°2 qui se trouve dans la page suivante et qui a été extrait du DTF du Projet.

De nouveaux indicateurs pourraient être identifiés pour le R1 suite à la formulation et mise en œuvre d'un Plan complémentaire de formation -PCF. Des activités déjà effectuées ou en cours dans le cadre de ce Plan constituent en effet une réponse à la demande des personnels du MDCFCF eux-mêmes<sup>17</sup>.

En outre, parmi les indicateurs signalés au DTF, une *évolution* positive pourrait être signalée concernant la réalisation de l'indicateur de qualité (appropriation des connaissances par les équipes).

Concernant le R2, 4/10 indicateurs (soulignés en vert, au tableau N°2 ci-dessous) peuvent être considérés accomplis ou en cours de l'être. Deux précisions s'avèrent néanmoins nécessaires au sujet de l'indicateur relatif au « groupe genre » : 1) sa constitution et sa mise en route n'est pas le résultat exclusif de CONDIFEM mais répond aussi à une dynamique ministérielle se rapportant au PANPIF<sup>18</sup> ; 2) la contribution du Projet a été néanmoins significative, comme il a été question de le signaler plus haut, quant au renforcement des compétences genre des cadres concernés et quant à leur évolution psychosociologique comme 'collectif à identité propre' ; 3) le Projet vise la continuité de son appui à ce groupe et son enrichissement avec la participation d'autres agences de coopération (notamment l'UNIFEM).

Par ailleurs et toujours à l'égard des indicateurs de R2, deux des PFG ont été reconnues officiellement par leurs secteurs respectifs.

Les résultats 3 et 5, encore 'en chantier', ne peuvent pour le moment pas être évalués relativement à la réalisation de leurs indicateurs. Ils pourront l'être à partir du premier trimestre 2010.

<sup>17</sup> A titre d'exemple, les indicateurs suivants pourraient être formulés : N° de personnes formées à l'élaboration d'un répertoire électronique ; N° de personnes formées à la gestion d'une bibliothèque ; : N° de personnes formées aux outils informatiques.

<sup>18</sup> Pour rappel, Plan National de promotion et d'intégration de la femme.

Les indicateurs de R4 pourraient faire l'objet d'une reformulation suite au réajustement dont il a été fait mention dans ce rapport. Dans ce cadre, il est utile de remarquer que : 1) le premier de ces indicateurs a été réussi à travers le PCF au niveau de R1 ; 2) que l'accomplissement du deuxième indicateur est prévu dans le cadre de ce Plan de formation ; 3) que le niveau d'avancement de la réflexion au sujet de la GED avec workflow qui sera installée au MDCFCF en 2010 pourrait être considérée comme assimilable à l'indicateur défini au DTF (taux de réalisation du pré projet de l'outil central et national d'information).

**TABLEAU N°2. Indicateurs, sources de vérification, risques et hypothèses**

RESULTATS	Indicateurs objectifs de résultat	Sources de vérification	Risques et hypothèses
<b>R1 : Les capacités professionnelles et les instruments internes du MDCFCF sont renforcés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de personnes formées aux techniques d'ingénierie de gestion de projet.</li> <li>▪ Nombre de personnes formées aux NTIC dans le domaine de gestion.</li> <li>▪ Nombre de personnes formées en techniques de diagnostic, de suivi et d'évaluation de politiques publiques.</li> <li>▪ Changement des pratiques et procédures de travail (indicateur impact)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport annuel interne,</li> <li>▪ Rapports périodiques de la commission de formation</li> <li>▪ Evaluation des formations</li> <li>▪ TdR, programmes, matériel pédagogique des formations</li> <li>▪ Les CV's des formateurs-trices</li> <li>▪ Plan de travail, organigramme du MDCFCF au terme du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le personnel ciblé est disponible pour suivre les cursus de formation</li> <li>▪ le personnel avec les profils prévu par le DTF est recruté par Le MDCFCF.</li> <li>▪ La capacité de changement des bénéficiaires</li> </ul>
<b>R2 : L'approche genre est institutionnalisée et coordonnée dans les dynamiques ministérielles avec la participation de la société civile.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de personnes formées aux techniques de sensibilisation, de prévention, de campagne d'information ... en approche genre et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport annuel interne,</li> <li>▪ Rapports périodiques de la commission de formation</li> <li>▪ Rapport et résultats de l'enquête sur PFG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le personnel ciblé est disponible pour suivre les cursus de formation,</li> <li>• Tous les acteurs adhèrent au principe d'institutionnalisation de l'approche genre,</li> </ul>



		<p>santé/violence.</p> <p>[REDACTED]</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Type d'actions conjointes lancées par MDCFCF et PFG</li> <li>▪ La décentralisation des activités au niveau local</li> <li>▪ La qualité du travail des Commissions</li> <li>▪ Nombre et qualité des concertations avec la société civile</li> <li>▪ Site Intranet des PFG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ TdR définissent le rôle et profil PFG</li> <li>▪ Nombre des PFG au niveau décentralisé</li> <li>▪ Rapports des concertations pour la stratégie nationale égalité et équité</li> <li>▪ Compte rendu du séminaire de validation de la stratégie nationale égalité et équité</li> <li>▪ Le document de la stratégie nationale égalité et équité</li> <li>▪ Rapports des concertations avec la société civile</li> <li>▪ Rapports d'activité du site intranet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tous les acteurs adhèrent au principe de mise en œuvre de points focaux "genre"</li> <li>• Instituer les PFG</li> <li>• Volonté du gouvernement d'approuver la stratégie nationale égalité et équité</li> </ul>
<p><b>R3 : Le partenariat multi-acteurs est plus opérationnel au niveau national et local</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de personnes formées en « gender mainstreaming empowerment », autonomisation économique</li> <li>▪ Nombre de points focaux formés par stage</li> <li>▪ Nombre de séminaires régionaux réalisés</li> <li>▪ Taux de réalisation du site intranet</li> <li>▪ Nombre de points focaux utilisant le site intranet.</li> <li>▪ Qualité d'utilisation de l'Intranet</li> <li>▪ Taux de décentralisation de l'approche genre au niveau local</li> <li>▪ Type et nombre d'acteurs non institutionnels mobilisés dans le cadre du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport annuel interne,</li> <li>▪ Rapports périodiques de la commission formation</li> <li>▪ Rapports des concertations avec la société civile</li> <li>▪ Rapports d'activité du site intranet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le personnel ciblé est disponible pour suivre les cursus de formation,</li> <li>• Tous les acteurs adhèrent au principe d'institutionnalisation de l'approche genre,</li> <li>• Tous les acteurs adhèrent au principe de mise en œuvre de points focaux "genre"</li> </ul>

<p><b>R4 : L'information sur les thèmes « femme, famille, enfant, genre » est capitalisée et accessible</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Nombre de personnes formés aux NTIC de conception et gestion de bases de données.</li> <li>▪ Nombre d'ateliers organisés pour la définition des thématiques de la banque de données.</li> <li>▪ Qualité et quantité des données répertoriées sur l'outil</li> <li>▪ Qualité d'accessibilité de l'outil, sa visibilité ainsi que sa convivialité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Rapport annuel interne,</li> <li>▪ Rapports périodiques de la commission de formation</li> <li>▪ Résultats du repérage et analyse</li> <li>▪ TdR de l'outil (pré projet)</li> <li>▪ Rapport d'évaluation des ateliers de validation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le personnel ciblé est disponible pour suivre les cursus de formation,</li> <li>• Tous les acteurs adhèrent et participe aux ateliers de validation de l'outil d'information sur « femme, famille, genre »,</li> <li>• l'accessibilité au fonds documentaires et aux sources d'information</li> </ul>
R E S U L T A T S	Indicateurs objectifs de résultat	Sources de vérification	Risques et hypothèses	
<p><b>R5 : Une communication performante sur les thèmes prioritaires et sensibles dans le domaine est assurée</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de personnes formées aux techniques de communication, marketing institutionnel,</li> <li>• Nombre de personnes formés aux techniques de communication et média: conférence de presse, organisation d'événements</li> <li>• Nombre de personnes formés aux techniques d'informations : management de conférences, séminaire, atelier....</li> <li>• Nombre de personnes formées aux techniques publicitaires</li> <li>• Qualité des produits d'information et communication</li> <li>• Types des thèmes traités</li> <li>• Types et nombre de l'audience ou utilisateurs</li> <li>• - Visibilité et transparence de l'action du MDCFCF et du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel interne,</li> <li>• Rapports périodiques de la commission de formation</li> <li>• Les produits d'information et communication : dépliant, brochure, intranet, base de données, conférence internationale, séminaires régionaux, leur distribution</li> <li>• TdR du prestataire communication (agence)</li> <li>• Coupures de presse et retour des autres média attestant la visibilité du MDCFCF et du projet</li> <li>• Nombre des transactions sur l'intranet, et la base de données</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La désignation d'un-e chargé-e de communication au sein de l'équipe du MDCFCF avec le profile et formation adéquats</li> <li>• Le personnel ciblé est disponible pour suivre les cursus de formation,</li> <li>• Désintérêt des média par rapport au sujet</li> </ul>

### 5.3 Risques et hypothèses - Difficultés

Comme il peut être apprécié au tableau précédent, les risques et les hypothèses de départ demeurent en général pertinentes, exception faite de ceux relatifs à la stratégie égalité et équité hommes/femmes (R2) car la formulation de cette stratégie a été exclue des activités de CONDIFEM. Une Stratégie nationale de promotion et d'intégration de la femme a été déjà élaborée par le MDCFCF.

Il est à signaler par ailleurs que 33% du personnel d'appui qui avait entamé sa formation en NTIC (4 personnes/12) a quitté ses fonctions au MDCFCF, la plupart d'entre eux ayant repris leurs postes au Ministère de la Santé d'où ils avaient été détachés.

Quant aux difficultés rencontrées, nous nous remettons à l'analyse effectuée à la section 4.1, Bilan financier. Pour rappel, deux types de difficultés ont été signalés l'un « structurel », l'autre « conjoncturel ».

## 6 APPRECIATION DES CRITERES DE SUIVI

### 6.1 Efficience

#### Respect du timing pour les résultats

##### Les activités sont-elles exécutées à temps ?

Les activités ont été en général exécutées conformément au timing qui s'est avéré viable tout au long de l'année. Le présent rapport contient des références aux facteurs 'structurels' et 'conjoncturels' de ce timing.

##### L'atteinte des résultats est-elle compromise par un éventuel retard ?

La réussite des cinq résultats se trouve techniquement en 'bon chemin', le travail fourni en 2009 ayant jeté les bases de réalisations qui pourraient contribuer significativement au renforcement institutionnel du MDCFCF. Cela ne pourrait néanmoins pas se concrétiser avant le 20 novembre 2010, date de terme de la CS. Et ce, pour les raisons largement analysés au présent rapport.

#### Moyens engagés dans l'exécution des activités

##### Les moyens peuvent-ils être affectés de manière plus optimale ?

Les moyens de la DP sont en général bien affectés. Quant aux « moyens humains MDCFCF » prévus au DTF, il est à signaler la volonté affichée, au niveau des responsables et des cadres, d'une implication partielle progressive des CES dans la mesure où les différents processus en cours sont directement pertinents à l'accomplissement de leurs missions respectives.

##### Quelle est la qualité des activités ?

Le MDCFCF, dans la personne de sa plus haute responsable, a récemment exprimé sa satisfaction pour la qualité de ces activités et pour leur pertinence au renforcement institutionnel.

La perception des CES à ce sujet reste à évaluer (l'évaluation à mi parcours qui aura bientôt lieu sera une opportunité pour le faire).

Le personnel administratif est en général très satisfait des améliorations institutionnelles dues à l'intervention du Projet.

Les participant/es à des formations et à d'autres activités du Projet sont en général également très satisfaits/es. La CTB a acquis une visibilité positive à leurs yeux.

Les consultants/es du projet partagent une vision très favorable de la contribution du Projet au MDCFCF et ont à plusieurs reprises marqué leur satisfaction de travailler avec la CTB.

##### Les activités peuvent-elles être exécutées de manière plus optimale ?

Une amélioration est toujours possible. La DP reste attentive aux leçons apprises. Le pré-requis d'un nombre restreint de participantes à la formation express en « gestion d'une

bibliothèque » ainsi que la définition d'un accompagnement à l'application de celle-ci, en sont des exemples. Elles résultent des difficultés éprouvées pour l'achèvement du répertoire électronique ayant fait l'objet d'une première formation express, qui avait été suivie par un grand nombre d'assistantes, ce qui avait conduit à une « déresponsabilisation » généralisée vis-à-vis du produit final.

### Taux de réalisation des indicateurs des résultats

Quel est le taux de réalisation des indicateurs des résultats ?

Ce sujet a été abordé dans la rubrique 5.2.

Les activités contribuent-elles à la réalisation des résultats planifiés ?

Oui. Et elles le font d'une manière adaptée aux besoins et aux intérêts actuels du MDCFCF.

L'efficience du projet peut-elle être améliorée et, si oui, comment ?

Comme il a été signalé auparavant, l'investissement à temps partiel des CES devrait avoir une influence positive sur l'efficience de CONDIFEM.

## 6.2 Efficacité

### Taux de réalisation des indicateurs de l'objectif spécifique

Quelle est la réalisation des indicateurs de l'objectif spécifique ?

Cette question a été déjà développée dans la section précédente (rubrique 5.1).

Les résultats contribuent-ils à l'objectif spécifique ?

Oui.

L'efficacité du projet peut-elle être améliorée et, si oui, comment ?

Oui, par la continuité de la mise en œuvre diversifiée des activités, par l'investissement progressif le plus grand possible des différents personnels du MDCFCF et par l'implication progressive la plus importante possible des points focaux genre et d'autres acteurs institutionnels et de la société civile.

Les facteurs externes influencent-ils l'objectif spécifique ?

Certainement oui.

Y a-t-il des effets secondaires positifs ou négatifs ?

Les effets secondaires sont positifs et ce, tant au niveau du MDCFCF lui-même qu'au celui des bénéficiaires externes.

En ce qui concerne le Ministère, par exemple, la dotation en équipements informatiques en réseau et les formations organisées par le Projet ont eu un impact favorable sur le fonctionnement du personnel d'appui et sur ses attentes vis-à-vis d'évolutions futures.

Quant aux bénéficiaires externes, il peut être cité comme exemple l'effet positif entraîné par la formation genre sur l'évolution des PFG en tant que « collectif à identité propre ».

**Satisfaction des groupes cibles quant aux résultats**

**Quelle est la nature des groupes cible concernés ?**

En 2009 : 1) l'ensemble du personnel du MDCCFCF (cadres et assistantes) ; 2) les points focaux genre des différents départements ministériels ; 3) une population diverse (suivant des catégories d'âge, d'instruction, de statut civil et de lieu de résidence au niveau national) dont les représentations sociales et les attentes sur les problématiques affectant les familles en Algérie ont commencées à faire l'objet d'une étude qualitative. Cette étude contribuera à définir la Stratégie nationale de la famille- SNAFAM qui, elle, cible l'ensemble de la population algérienne.

**Les groupes cibles ont-ils accès aux résultats produits ?**

Un état des lieux sur la famille algérienne est à disposition du MDCCFCF suite à l'exécution du projet. Ce document a été soumis à un débat public.

Les matériels pédagogiques de la formation effectuée à l'intention des CES du Ministère ainsi que des PFG ont été mis à leur disposition.

**Se servent-ils de ces résultats ?**

93 % des PFG ayant assisté à la formation genre organisée par le projet ont exprimé leur volonté d'appliquer les acquis de cette formation dans le cadre de leur travail ainsi que de promouvoir l'inclusion de l'approche genre dans leurs secteurs respectifs.

Une conjoncture favorable se dessine à cet égard car des coordinations interministérielles ont été déjà effectuées par la plus haute responsable du MDCCFCF. Ces coordinations ont déjà donné des fruits tels que l'institutionnalisation de quelques PFG. Une claire volonté politique existe au MDCCFCF à la faveur de la constitution d'un groupe « genre » en appui à la mise en œuvre du PANPIF, comme il a été déjà signalé plus haut.

CONDIFEM vise la continuité du renforcement des compétences des membres de ce groupe ainsi que l'appui à leur structuration comme groupe de travail favorisant l'application du mainstreaming de genre.

**Le projet répond-il à leurs problèmes et priorités ?**

Oui, d'après leurs expressions.

## 6.3 Durabilité

Les éléments suivants entrent en ligne de compte lors de l'évaluation de la durabilité :

**Les processus de développement lancés par le projet**

Des processus de développement ont-ils été entamés dans l'un des domaines suivants ? (politique, culturel, social, économique, technique, organisationnel ou au niveau du cadre institutionnel) ?

Les processus de développement promus par le Projet opèrent et se sont pour l'instant rendus visibles à l'intérieur du MDCFCF dans les domaines organisationnel et de la formation; et en dehors du Ministère, au niveau de la formation et de la promotion du mainstreaming de genre. D'autres domaines seront impliqués progressivement grâce au déploiement des activités relatives aux différents Résultats (notamment au sujet du renforcement du partenariat multi acteurs, de la gestion de l'information, et de la communication externe du MDCFCF). Ces processus seront visibles à partir de 2010.

Concernant des changements culturels et sociaux à plus grande échelle, Il est évident que les développements favorisés par CONDIFEM se feront aussi 'step by step'.

A titre d'exemple, des changements sociaux, culturels et économiques à moyen et long terme pourraient s'en suivre de la mise en application de la SNAFAM actuellement en préparation. Et ce, dans la mesure où cet outil de politique publique réussisse à promouvoir, tel que prévu, l'égalité/équité des droits et d'opportunités entre les femmes et les hommes tout au long du cycle de vie.

Le projet a-t-il été intégré à des institutions locales ?

Cette intégration est prévue pour une phase ultérieure de décentralisation des activités du Projet.

Existe-t-il un plan d'intégration du projet à l'instance partenaire ?

Le DTF défini des résultats et des activités directement liés au MDCFCF.

**Responsabilités des partenaires**

L'instance partenaire participe-t-elle à la mise en oeuvre ?

Oui, le partenaire participe à la mise en oeuvre par le biais de la Responsable du projet et dans la mesure de sa disponibilité.

Prend-elle des mesures pour reprendre le projet ?

Le partenaire est en train d'envisager la reprise du Projet après le départ de l'AT Coresponsable fin mai 2010.

Les partenaires respectent-ils leurs engagements ?

Oui.

**Conditions de durabilité**

Des moyens sont-ils disponibles pour poursuivre le projet une fois celui-ci clôturé ?

Des moyens humains seulement pour l'instant.

Une formation institutionnelle est-elle prévue pour l'instance partenaire?

Un programme de 21 formations stratégiques est inscrit au DTF auquel s'ajoute un Plan complémentaire de formation d'appoint pour l'ensemble du personnel, qui est en cours d'exécution depuis 2009.

Un renforcement des capacités est-il en cours ?

Oui, comme il en a été longuement question au présent rapport.

Modalités du projet

Le projet est-il lié à des conditions imposées par le donateur ?  
Non.

Le principe de l'aide déliée est-il respecté ?  
Oui.

Les modalités d'exécution sont-elles favorables à la durabilité ?

Oui, dans la mesure où la cogestion constitue un moyen privilégié pour l'appropriation, ce qui est une condition indispensable pour la durabilité notamment dans le cadre d'un projet d'appui institutionnel.

La modalité d'aide est-elle favorable à la durabilité ?

Prière de se référer à notre précédente réponse.



## 7 MESURES ET RECOMMANDATIONS

### 7.1 Synthèse des critères d'appréciation

#### **Efficience, Efficacité et Durabilité**

Des activités définies selon une vision stratégique et ciblées en fonction des Résultats escomptés ont caractérisée l'exécution de CONDIFEM en 2009. Ces activités ont pris place selon un timing adapté aux conditions de la mise en œuvre du Projet, qui pourraient rendre nécessaire sa prolongation ultérieurement au terme de la CS.

Dans ce cadre, la réussite de la plus grande implication possible du MDCFCF dans la phase d'exécution en cours s'avère essentielle non seulement à l'accomplissement de l'objectif spécifique mais également à la durabilité de celui-ci.

### 7.2 Recommandations

#### **Efficience, Efficacité et Durabilité**

En dehors de la recommandation mentionnée ci-dessus à l'égard du partenaire, il est à préconiser la continuité de la mise en œuvre diversifiée des activités ainsi que la participation progressive la plus élargie possible des points focaux genre et d'autres acteurs institutionnels et de la société civile.

## 8 NOUVEAU PLANNING 2010

### 8.1 Commentaires relatifs à la planification

Le POA 2010 donne continuité et consolide les développements initiés en 2009 relativement à l'ensemble des Résultats.

### 8.2 Planning des activités de l'année 2010

Concernant le R1, le POA 2010 prévoit notamment la mise en œuvre de l'entièreté du Plan complémentaire de formation ; la présentation officielle de la SNAFAM, et des formations ciblant entre autres le diagnostic, le suivi et l'évaluation de politiques publiques ainsi que l'évaluation prospective.

Quant à R2, sont privilégiés : l'accompagnement aux MDCFCF et aux PFG en vue de la réussite du mainstreaming de genre, un stage international à ce sujet et des formations à l'empowerment économique des femmes ainsi qu'en genre et développement. Une activité académique (conférence ?, forum ?) de haut niveau est également privilégiée comme une contribution à l'analyse du thème « genre et famille » ainsi qu'à la visibilité de la SNAFAM.

Relativement à R3, un état des lieux sur le partenariat devrait jeter les bases de l'exécution de activités qui consisteront essentiellement au renforcement des compétences des points focaux genre à et à leur organisation et mise en réseau aux niveaux national et régional.

La réussite du R4 sera visée à travers la mise en place de la gestion électronique des documents avec workflow, qui fera l'objet d'un accompagnement de court terme.

Les activités ayant trait à R5 consisteront tout d'abord à un atelier qui sera consacré à l'analyse des axes et des thèmes prioritaires dans la communication externe du MDCFCF et dont les recommandations assoiront les bases de l'appui au Ministère en cette matière. Le reloupage du site web du MDCFCF ainsi qu'une formation aux techniques de communication et marketing institutionnel seront entrepris dans ce cadre.

### 8.3 Planning financier de l'année 2010

Le planning financier 2010 exprime la mise en exécution de l'ensemble des Résultats suivant la progression en œuvre depuis 2009. Ainsi, ce sont notamment les R1, R2 et R4 qui font principalement l'objet de ces prévisions au début. R3 et R5 seront impliqués dans une exécution plus intensive une fois que les consultations qui auront lieu au premier trimestre auront permis de réorienter au mieux la mise en œuvre des activités s'y rapportant.

## 9 CONCLUSIONS

### 9.1 Activités et Finances

Comme il a été précédemment souligné, l'exécution des activités de CONDIFEM a d'une part acquis en 2009 un caractère plus intégral et davantage synergique et, d'autre part, a porté un intérêt particulier à l'adaptation des activités non seulement aux besoins actuels du MDCFCF mais également à leur évolution à court et à moyen terme.

CONDIFEM a élargi la portée de ses interventions à des acteurs extérieurs au MDCFCF et contribué à jeter les bases d'un travail intersectoriel à la faveur du mainstreaming de genre.

Au sujet de la planification financière, celle prévue pour 2010 assure la continuité et la consolidation de cette exécution, selon une progression techniquement fondée et visant l'efficacité, l'efficacité et la durabilité.

### 9.2 Critères de suivi

#### **Efficience, Efficacité, Durabilité**

Prière de se référer aux sections précédentes.

## 10.1 ANNEXE 1 – APERÇU DES MARCHES PUBLICS

Une consultation sélective relative à la seconde phase de la formulation de la Stratégie Nationale de la famille -SNAFAM pour un montant de 25 000 EUR a eu lieu à deux reprises, le premier appel d'offres s'étant avéré infructueux.

En étroite coordination avec le MDCCFCF, la DP a ainsi procédé au lancement d'une première demande d'offres le 23 mai 2009 en vue de :

- aboutir à la préparation du rapport final de la SNAFAM, en mettant l'accent sur l'égalité/équité des droits et d'opportunités entre les femmes et les hommes tout au long du cycle de vie, avec une vision prospective à court, moyen et long terme ;
- contribuer à la construction et à l'appropriation collective de cette Stratégie.

Quatre prestations ont été prévues dans le cadre de cette demande d'offres:

- La réalisation d'une étude qualitative au niveau national visant les représentations collectives au sujet des différentes problématiques qui affectent les familles et les jeunes en Algérie et au sujet des mesures à appliquer pour les aborder.
- L'animation de trois ateliers de validation afin de construire collectivement un plan stratégique.
- La préparation d'un rapport préliminaire de la SNAFAM.
- L'élaboration du rapport final de la SNAFAM.

Sur proposition du MDCCFCF, quatre centres ont été concernés par la demande d'offres : le Centre d'études appliquées et de prospective-CEAP ; le Centre national d'étude et d'analyse pour la population et le développement-CENEAP ; le Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturel-CRASC et le Centre de recherche appliquée au développement-CREAD). Seulement deux de ces centres (le CEAP et le CREAD ont soumis leurs dans les délais impartis.

Un Comité d'évaluation ad hoc désigné par Mme la Ministre a néanmoins jugé à l'unanimité l'irrecevabilité de ces offres et confié à la DP le lancement d'une nouvelle demande d'offres. Celle-ci a abouti le 8 septembre 2009 à la décision, adoptée d'un commun accord, de confier la prestation au Centre pour la Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle - CRASC.

Cette consultance est actuellement en cours. Elle devra arriver à terme début mai 2010.

## 10.2 ANNEXE 2 - TABLEAUX FIT DES DEPENSES 2009

## Budget vs Actuals (Year to Month) of ALG0501511

Project Title :	<b>Appui institutionnel au Ministère chargé de la Famille et de la Condition Féminine</b>		
Budget Version:	<b>C02</b>	Year to month :	31/12/2009
Currency :	EUR	Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing	
YIM :			

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2008	Expenses 2009	Total	Balance	% Exec
			877,030,00	15,130,17	241,772,55	630,898,62	620,116,51	71%
<b>01 Les capacités prof et les instr internes du MDCFCF sont</b>			161.090,00	628,18	30.055,11	30.683,29	130.406,71	19%
01 Réalisation d'une enquête/diagnostic sur les compétences		COGES	525,00	0,00	0,00	0,00	525,00	0%
02 Elaboration de lettres de mission personnalisées pour les		COGES	2.000,00	0,00	742,44	742,44	1.257,56	37%
03 Atelier pour l'élaboration d'un organigramme		COGES	1.000,00	0,00	0,00	0,00	1.000,00	0%
04 Réalisation d'une étude pour le Plan de formation et TDR		COGES	18.475,00	0,00	6.481,71	6.481,71	11.993,29	35%
05 Formation à la conduite de projet		COGES	4.500,00	0,00	0,00	0,00	4.500,00	0%
06 Formation NTIC ds le domaine de la gestion		COGES	4.500,00	0,00	0,00	0,00	4.500,00	0%
07 Formation en tech de diagnostic suivi évaluation de		COGES	12.500,00	0,00	0,00	0,00	12.500,00	0%
08 Formation aux techniques d'évaluation prospective :		REGIE	39.400,00	0,00	91,66	91,66	39.308,34	0%
09 Ateliers pour bilan évaluation formation		COGES	3.750,00	0,00	0,00	0,00	3.750,00	0%
10 Atelier lobbying		COGES	2.840,00	0,00	0,00	0,00	2.840,00	0%
11 Elaboration stratégie nationale de la famille		COGES	71.600,00	628,18	22.739,30	23.367,48	48.232,52	33%
<b>02 L'approche genre est institutionnalisée et coord ds les</b>			92.200,00	0,00	9.050,96	9.050,96	83.149,04	10%
01 Formation à l'approche par le genre		COGES	4.500,00	0,00	2.135,63	2.135,63	2.364,37	47%
02 Formation en approche genre et santé/violence		COGES	4.500,00	0,00	0,00	0,00	4.500,00	0%
03 Formation initiative éco des femmes, empowerment, dvlp		COGES	9.300,00	0,00	1.636,73	1.636,73	7.663,27	18%
04 Formation en genre et développement		COGES	9.300,00	0,00	0,00	0,00	9.300,00	0%
05 Mise en place d'un "groupe genre"		COGES	21.000,00	0,00	4.959,59	4.959,59	16.040,41	24%
06 Stage international n1 en Gender Mainstreaming		REGIE	40.900,00	0,00	319,01	319,01	40.580,99	1%
07 Réalisation d'études/rech pr la formulation, l'élaboration et		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
		REGIE	525.180,00	151.902,03	169.153,98	321.056,01	204.123,99	61%
		COGEST	659.565,00	31.909,99	68.687,13	100.597,12	558.967,88	15%
		<b>TOTAL</b>	<b>1.184.745,00</b>	<b>183.812,02</b>	<b>237.841,11</b>	<b>421.653,13</b>	<b>763.091,87</b>	<b>36%</b>



## Budget vs Actuals (Year to Month) of ALG0501511

Project Title : **Appui institutionnel au Ministère chargé de la Famille et de la Condition Féminine**

Budget Version: **C02**

Currency : **EUR**

YTM :

Year to month : 31/12/2009

**Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2008	Expenses 2009	Total	Balance	% Exec
08 nationale		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
09 Séminaire ou atelier de validation de la strat nationale		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
10 Séminaire ou atelier de formulation d'un plan d'action issue		COGES	2.700,00	0,00	0,00	0,00	2.700,00	0%
11 Formulation de la stratégie nationale égalité - équité		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7%
<b>03 Le partenariat multifacteurs est plus opérationnel au</b>			<b>203.640,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>203.640,00</b>	<b>0%</b>
01 Formation de réseau, mise en place du mainstreaming		COGES	7.500,00	0,00	0,00	0,00	7.500,00	0%
02 Formation en éducation à l'égalité vers scolaire et		COGES	7.500,00	0,00	0,00	0,00	7.500,00	0%
03 Réalisation d'une enquête/diagnostic sur le partenariat		COGES	5.000,00	0,00	0,00	0,00	5.000,00	0%
04 2 stages de formation des points focaux genre (PFG) sur		COGES	4.760,00	0,00	0,00	0,00	4.760,00	0%
05 8 séminaires de formation des points focaux et relais		COGES	74.000,00	0,00	0,00	0,00	74.000,00	0%
06 Conception de site intranet MDFCFC/PCFG		COGES	30.000,00	0,00	0,00	0,00	30.000,00	0%
07 Ateliers nationaux de concertations avec la société civile		COGES	37.760,00	0,00	0,00	0,00	37.760,00	0%
08 Ateliers régionaux de concertations avec la société civile		COGES	37.120,00	0,00	0,00	0,00	37.120,00	0%
<b>04 L'info sur les thèmes "femmes famille genre" est</b>			<b>154.500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2.581,15</b>	<b>2.581,15</b>	<b>151.918,85</b>	<b>2%</b>
01 Formation aux techn doc et organisation d'un centre de		COGES	2.950,00	0,00	0,00	0,00	2.950,00	0%
02 Formation NTIC conception, réalisation de bases de		COGES	2.750,00	0,00	0,00	0,00	2.750,00	0%
03 Formation NTIC traitement de la doc		COGES	5.250,00	0,00	0,00	0,00	5.250,00	0%
04 Formation NTIC optimisation du réseau télématique		COGES	7.500,00	0,00	0,00	0,00	7.500,00	0%
05 Organisation d'ateliers pour définir les diff thématiques		COGES	1.650,00	0,00	2.581,15	2.581,15	-931,15	156%
06 Etude de faisabilité pour la conception et la construction		COGES	9.000,00	0,00	0,00	0,00	9.000,00	0%
07 Panel d'expert(e)s pour validation du préprojet de l'outil		COGES	13.500,00	0,00	0,00	0,00	13.500,00	0%
		REGIE	525.180,00	151.902,03	169.153,98	321.056,01	204.123,99	61%
		COGEST	659.565,00	31.909,99	68.687,13	100.597,12	558.967,88	15%
		<b>TOTAL</b>	<b>1.184.745,00</b>	<b>183.812,02</b>	<b>237.841,11</b>	<b>421.653,13</b>	<b>763.091,87</b>	<b>36%</b>

## Budget vs Actuals (Year to Month) of ALG0601711

Project Title : **Extension du projet intégré de santé publique dans la wilaya de Tamanrasset**

Budget Version: **C02**

Currency : **EUR**

YTM :

Year to month : 31/12/2009

**Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing**

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2008	Expenses 2009	Total	Balance	% Exec
09 Un système de référence, contre référence performant est		COGES	345.000,00	0,00	156,74	156,74	344.843,26	0%
10 L'organisation du système de santé est améliorée		COGES	4.900,00	0,00	0,00	0,00	4.900,00	0%
<b>03 La planification l'information sanitaire et l'autoévaluation</b>			<b>357.940,00</b>	<b>3,33</b>	<b>988,27</b>	<b>991,60</b>	<b>356.948,40</b>	<b>0%</b>
01 La planification est renforcée		COGES	144.315,00	0,00	0,00	0,00	144.315,00	0%
02 La planification est renforcée (stage et formation)		REGIE	65.000,00	3,33	988,27	991,60	64.008,40	2%
03 L'information sanitaire, le suivi et l'auto évaluation sont		COGES	148.625,00	0,00	0,00	0,00	148.625,00	0%
<b>03</b>			<b>2.151.500,00</b>	<b>15.017,03</b>	<b>261.120,00</b>	<b>65.800,00</b>	<b>1.594.110,00</b>	<b>7%</b>
<b>01 Ressources humaines</b>			<b>74.500,00</b>	<b>4.071,70</b>	<b>24.484,48</b>	<b>28.556,18</b>	<b>45.943,82</b>	<b>38%</b>
01 Désignation medecin algerien responsable technique		COGES	40.000,00	2.610,45	15.308,90	17.919,35	22.080,65	45%
02 Chauffeur		COGES	16.500,00	0,00	1.321,09	1.321,09	15.178,91	8%
03 Gestionnaire de projet		REGIE	18.000,00	1.461,25	7.854,49	9.315,74	8.684,26	52%
<b>02 Investissement et fonctionnement</b>			<b>91.000,00</b>	<b>10.965,33</b>	<b>16.166,05</b>	<b>27.131,38</b>	<b>63.868,62</b>	<b>30%</b>
01 Contribution aux moyens spécifiques		COGES	53.000,00	182,31	3.236,99	3.419,30	49.580,70	6%
02 Installation et fonctionnement bureau		COGES	32.000,00	10.104,50	8.868,47	18.972,97	13.027,03	59%
03 Autres déplacements Tamanrasset In Salah Tamanrasset		COGES	5.000,00	678,52	4.060,59	4.739,11	260,89	95%
04 Participation responsable technique aux missions externes		COGES	1.000,00	0,00	0,00	0,00	1.000,00	0%
<b>03 Suivi et évaluation</b>			<b>50.000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,55</b>	<b>1,55</b>	<b>49.998,45</b>	<b>0%</b>
01 Mission d'évaluation externe du pg de santé de		REGIE	50.000,00	0,00	1,55	1,55	49.998,45	0%
		REGIE	202.940,00	1.468,21	8.868,51	10.336,72	192.603,28	5%
		COGEST	2.018.849,00	48.248,97	87.169,80	135.418,77	1.883.430,23	7%
		<b>TOTAL</b>	<b>2.221.789,00</b>	<b>49.717,18</b>	<b>96.038,31</b>	<b>145.755,49</b>	<b>2.076.033,51</b>	<b>7%</b>

## 10. 3 ANNEXE 3 – TABLEAUX FIT DE LA PLANIFICATION FINANCIERE 2010







Financial Planning of ALG0501511

Fin Plan Version: 2010Q1

Budget Version: E01

Donor: DGD

Currency: EUR

Prepared on: 21/1/2010

Prepared by: manolo

21/1/2010

Approved on:

Rosa

Approved by:

Amounts in 1000 EUR

	Status	Fin Mode Budget	TY-1	Balance	Q1	Q2	Q3	Q4	Total	2011	Est. end Proj. Bal.	% exec.
06 Rémunération de 2 chauffeurs	COGEST	5,8	2,8	3,0	1,5	1,3	0,0	0,0	2,8	0,0	0,2	96%
07 Frais de mission du personnel	COGEST	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	?
02 Frais logistiques		71,7	35,4	36,3	18,2	4,5	4,0	4,5	31,2	1,0	4,1	94%
01 Logistique	COGEST	40,2	20,3	19,9	13,9	1,5	1,5	2,0	18,9	0,0	0,9	98%
02 Frais de fonctionnement	COGEST	31,5	15,0	16,5	4,3	3,0	2,5	2,5	12,3	1,0	3,2	90%
03 Frais de suivi et évaluation		24,0	0,0	24,0	12,0	0,0	0,0	6,0	18,0	6,0	0,0	100%
01 Evaluation annuelle interne	REGIE	9,0	0,0	9,0	9,0	0,0	0,0	0,0	9,0	0,0	0,0	100%
02 Evaluation annuelle externe en	REGIE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	98%
03 Evaluation externe finale	REGIE	6,0	0,0	6,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,0	0,0	100%
04 Audits financiers	REGIE	9,0	0,0	9,0	3,0	0,0	0,0	6,0	9,0	0,0	0,0	100%

REGIE	525,2	321,1	204,1	41,5	68,9	0,0	86,2	196,6	6,0	1,6	100%
COGEST	659,6	100,6	559,0	79,7	94,1	102,0	149,6	425,4	113,8	19,8	97%
TOTAL	1.184,7	421,7	763,1	121,2	163,0	102,0	235,8	621,9	119,8	21,4	98%



